

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

## AR Prefecture

063-200070712-20240425-20240425\_08-DE Reçu le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024

N° DBC 20240425-08

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

18

Membre du Bureau représenté : 2

Membres présents sans voix délibératives : 1

Total votants : 20

## **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 AVRIL 2024 à 13 HEURES**

Date de la convocation: 18 AVRIL 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 avril à 13 heures, 47 Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents: Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER et Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés: Olivier CHAMBON, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Serge FAYET, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON CHENOT et Sylvain HERMAN.

## Membres du Bureau aillant donné procuration :

Jean-François DELAIRE procuration à Frédéric CHONIER Philippe CAYRE procuration à Tony BERNARD.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL: CONVENTION D'AIDES AUX SEJOURS FAMILIAUX AVEC ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Rapporteur: Pierre ROZE, Vice-Président

Le secteur familles du Centre Social Intercommunal accompagne les familles dans l'éducation, l'accès aux droits et aux loisirs et contribue à l'épanouissement des parents et des enfants en proposant des actions pour répondre aux besoins des familles du territoire. Une attention spécifique est portée aux familles les plus vulnérables ou fragiles.

## AR Prefecture

063-200070712-20240425-20240425\_08-DE Regu le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024

Afin <del>de permettre à des familles en difficulté d'accéder le</del> un premier séjour de vacances d'une semaine, avec un accompagnement social, il est nécessaire de conventionner avec la CAF au dispositif « Aides aux séjours Familiaux avec Accompagnement Social ».

Ce dispositif permet aux familles de bénéficier de l'aide financière de la Caf et de l'accompagnement à la préparation du départ en vacances (accompagnement dans les démarches, dans l'élaboration du budget, dans l'organisation matérielle du voyage) par le secteur famille du CSI.

Le Bureau Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la signature de la convention telle que jointe en annexe avec la CAF,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette convention.

TOTAL VOTANTS: 20

**TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 20** 

Abstentions: 0

Membres du Bureau présents : 18

Pour: 20

Membres présents sans voix délibératives : 1

Représentés : 2

Contre: 0

Non participation:

Pour ampliation certifiée conforme

Le Secrétaire de séance,

**Thomas BARNERIAS** 

Tony BERNARD

Maire de Châteldon

e Président,

TD